

CONSEIL MUNICIPAL

17 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 17 décembre, le Conseil Municipal de Fougeré, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CHABOT, Maire de Fougeré.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2018

Etaient présents : Mmes et MM. CHABOT, FRAPPIER, GUIBERT, TOURANCHEAU, MENANTEAU, HERBRETEAU Dominique, HERBRETEAU Jean-Claude, ROBET, DELAUNAY, BOUNAUDET, BIRONNEAU.

Absents : Isabelle SERIN qui donne pouvoir à Françoise FRAPPIER
Edwige CHAMPIN (arrivée à 18h47)
Elise GUILLET

Secrétaire de séance : Ludovic BOUNAUDET

Affiché et transmis au contrôle de légalité le 18/12/2018 et le 20/12/2018 pour la délibération 2018-12-06bis

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Subvention à l'association Bonbadilom Fougeré/Thorigny : Versement d'un acompte 2019
- Accueil de loisirs - versement à la commune de Thorigny

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour.

TRAVAUX D'EFFACEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE CHEMIN DE LA SOULTIERE

Signature d'une convention avec le SYDEV (2018-12-01)

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans le cadre des travaux d'effacement du
AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le SYDEV la convention jointe en annexe,

DIT que les crédits nécessaires à cette opération seront prévus au Budget communal 2019 au compte 65548 (contributions aux organismes de regroupement - autres contributions-)

Arrivée de : Edwige CHAMPIN à 18h47.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSEE CHEMIN DE LA SOULTIERE

(2018-12-02)

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

EMET un avis favorable à cette proposition,

ATTIBUE le marché à la société ASA TP pour un montant de 9 960 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous documents se rapportant à cette affaire.

PROCEDURE DE DUP PROJET ILOT CENTRE BOURG / RUE DES ACACIAS

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu un courrier des propriétaires d'une des parcelles concernées par le projet de DUP ilot centre bourg/ rue des Acacias faisant part de leur mécontentement. Il fait un rappel de l'historique du dossier et lance le débat sur le sujet.

Après discussion, il est décidé qu'un courrier de réponse sera rédigé et de sursoir à la procédure de Déclaration d'utilité publique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retirer le sujet de l'ordre du jour.

**CONVENTION PARTENARIALE CONCLUE AVEC L'ASSOCIATION BONBADILOM
FOUGERÉ/THORIGNY ET LA COMMUNE DE THORIGNY POUR LA GESTION DU SERVICE
ACCUEIL DE LOISIRS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2019 (2018-12-03)**

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet de convention joint en annexe,

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BATIMENT COMMUNAL A USAGE DE CENTRE
DE LOISIRS A L'ASSOCIATION BONBADILOM FOUGERÉ-THORIGNY
A COMPTER DU 1ER JANVIER 2019 (2018-12-04)**

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet de convention joint en annexe,

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention.

~~~~~

**DELIBERATION AUTORISANT M. LE MAIRE A DEPOSER UN NOUVEAU PEDT  
POUR LA PERIODE 2018-2021 ADAPTÉ A UNE ORGANISATION SCOLAIRE SUR 4 JOURS  
ET A SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE EN DECOULANT (2018-12-05)**

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** la mise en place du PEDT communal 2018-2021 et autorise sa transmission pour validation à la DDCS.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

~~~~~

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION BONBADILOM FOUGERÉ/THORIGNY
Acompte 2019 (2018-12-06 bis)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer un acompte sur la subvention 2019 d'un montant de 15 712.50€ et précise que le versement de cette somme sera effectué par tiers au mois de janvier, février et mars 2019 (soit 5 237.50€ par mois),

PRECISE que l'association devra déposer sa demande complète de subvention 2019, accompagnée des pièces justificatives, avant le 31 janvier 2019.

~~~~~

**DELIBERATION FIXANT LA DUREE D'AMORTISSEMENT D'UNE SUBVENTION  
D'EQUIPEMENT VERSEE EN NATURE A UNE PERSONNE PUBLIQUE DE DROIT PRIVE  
(COMPTE 204422) POUR LE BIEN 718B (2018-12-07)**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Fixe** la durée d'amortissement du bien 718B imputé au compte 204422 à 1 ans

~~~~~

DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL (2018-12-08)

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante au budget communal :

ARTICLE	DESIGNATION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT			
D 022	Dépenses imprévues	- 12 000	

D 60632	Fourniture de petits équipements	+ 6 000	
D 615231	Entretien et réparation de voirie	+ 1 900	
D 615221	Entretien et réparation des bâtiments publics	+ 20 000	
R 74121- 74122	Dotation de solidarité rurale		+ 10 000
R 74127	Dotation nationale de péréquation		+ 5 900
TOTAL		+ 15 900	+ 15 900

~~~~~

**APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA ROCHE SUR YON  
AGGLOMERATION - COMPETENCE « GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES »  
ET CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL (2018-12-09)**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**ADOpte** la proposition du Maire et **DECIDE** de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée la réalisation de la mission d'inspection en hygiène et sécurité du travail ;

**AUTORISE** le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune et le Centre de Gestion et tous documents relatifs à la prestation d'inspection et de contrôle assurée par le Centre de Gestion.

~~~~~

ACCUEIL DE LOISIRS - VERSEMENT A LA COMMUNE DE THORIGNY (2018-12-11)

Après avoir pris connaissance de ces montants et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au versement de 2 888 € à la commune de Thorigny dans le cadre du CEJ..

~~~~~

**INFOS DIVERSES**

➤ **Affaires générales:**

- Accueil de loisirs et restaurant scolaire : retour sur les différentes réunions et les demandes de ces associations.
- Utilisation de la salle multi activités par les associations. Il est proposé aux associations de Fougeré d'utiliser cette salle à la place de la salle annexe pour leur réunion en petit groupe.
- **PARTICIPATION CITOYENNE** : La convention va être signée 16/01/2019.

- Fibre orange : Un chantier participatif est mis en place pour l'élagage des arbres.
- Solidar'yon : Dominique HERBRETEAU fait un appel aux volontaires pour intégrer l'équipe des bénévoles de l'association et informe qu'un flyer sera distribué au plus de 60 ans de la commune pour faire connaître les actions de Solidar'yon.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H20

~~~~~

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits

~~~~~